

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES			
INTERCLUBS MESSIEURS 35 1 ^è DIVISION REGIONALE					
		02-07-2011	09-07-2011	16-07-2011	23-07-2011
	**S5 TC VISE		** TC VISE (6/0)		
	S4 TC ESNEUX			*TC EMBOURG B (4/4 7-6)	
	**S2 TC EMBOURG B		TC EMBOURG B (5/3)		
	S7 TC SERAING				**TC EMBOURG (5/3)
	**S8 TC GRIVEGNEE		** TC EMBOURG (6/2)		
	S1 TC EMBOURG			TC EMBOURG (7/1)	
	**S1 RTC FLEMALLE		RTC FLEMALLE (6/2)		
	S5 TC HANNUT				VAINQUEUR
	**S4 TC CHEVAL BLANC		TC CHEVAL BLANC (6/2)		TC EMBOURG (6/2)
	S8 TC SMASH 51 B			**RTC AYWAILLE (7/1)	
	**S7 WELKENRAEDT B		**RTC AYWAILLE (5/3)		
	S2 RTC AYWAILLE				RTC AYWAILLE (6/2)
	**S3 TC HERSTAL		TC HERSTAL (6/2)		
	S6 TC OREYE B			TC WELKENRAEDT (5/3)	
	**S6 RTC FLEMALLE B		*TC WELKENRAEDT (7/1)		
	S3 TC WELKENRAEDT				

CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait). Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité.
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations.
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**** CLUB VISITE**

2 EQUIPES QUALIFIEES POUR LE TOUR FINAL

A.F.T. - F.R.B.T.					INTERSERIES	
INTERCLUBS MESSIEURS 35 4è DIVISION REGIONALE						
02-07-2011	09-07-2011	16-07-2011	23-07-2011	30-07-2011	06-08-2011	
	**S2 TC THEUX		**TC THEUX (4/4 8-5)			
	S21 STANDARD D			**TC THEUX B (7/1)		
	**S18 TC THEUX B		TC THEUX B (6/2)			
	S3 CHEVAL BL. B				TC THEUX B (5/3)	
	**S5 TC HERVE C		**TC HERVE C (7/1)			
	S6 STANDARD C			TC JALHAY D (7/1)		
	**S22 TC JALHAY D		TC JALHAY D (7/1)			
	S12 TC NEUPRE					**CHEV.BL.(4/4 76-68)
	S12 TC OCQUIER		TC OCQUIER (5/3)			
	**S8 TC VERLAINE	**SMASH 2000 (4/4 8-6)		**TC OCQUIER (5/3)		
	S16 TC SMASH 2000					
	**S20 VERLAINE B					
	S19 TC EMBOURG B	**TC VERLAINE B (6/2)				
	**S14 R.MOSA TC B		**R.MOSA TC B (7/1)			
	S5 HOUSSE TC B				**CHEVAL BL. (5/3)	
	**S3 KTC EUPEN C		**KTC EUPEN C (5/3)			
	S9 TC JALHAY		KTC EUPEN C (5/3)			
	**S16 GRIVEGNEE		TC GRIVEGNEE (5/3)		CHEVAL BL. (4/4 73-63)	
	S23 TC TULTAY					
	**S10 CENT.OUGREE		**CHEVAL BLANC (6/2)			
	S11 TC CHEVAL BL.			**CHEVAL BL. (5/3)		
	**S6 FAYEN BOIS		TC TEMPLIER B (7/1)			
	S20 TC TEMPLIER B					VAINQUEUR
	**S19 TC ANS		**TC SERAING C (5/3)			CTB MOHA B
	S8 TC SERAING C			**STANDARD E (7/1)		(7/1)
	**S23 STANDARD E		STANDARD TC E (7/1)			
	S1 HOUSSE TC					
	**S15 CTB MOHA B		**CTB MOHA B (7/1)		**CTB MOHA B (6/2)	
	S14 TC NEUPRE C			CTB MOHA B (4/4 53-42)		
	**S1 WELKENRAEDT		WELKENRAEDT (6/2)			
	S18 SMASH 2000 D				**CTB MOHA B(5/3)	
	**S13 TC ABBAYE B		**TC ABBAYE B (6/2)			
	S4 LAMBERMONT			TC ABBAYE B (7/1)		
	**S21 TC NEUPRE D		TC NEUPRE D (7/1)			
	S22 TC HERVE B			TENNIS HUY (6/2)		
	**S9 MARMOTTE B		**MARMOTTE B (5/3)			
	S7 RTC FLEMALLE B			**TENNIS HUY (7/1)		
	S15 TENNIS HUY					
	**S11 TC WAIMES					CTB MOHA B (5/3)
	S2 KTC EUPEN B		TC WAIMES (5/3)			
				**TC WAIMES (8/0)		
	**S4 TC TENNISSIMO		**TC AV.GEER (5/3)			
	S17 TC AV. GEER				TC WAIMES (5/3)	
	**S17 TC SMASH 51					
	S10 TC AUBEL B		**TC AUBEL B (5/3)			
				TC AUBEL B (5/3)		
	**S7 TC ANTHISNES		ANTHISNES (4/4 71-67)			
	S13 RGF PROGR.					

CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

- Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait). Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité.
- Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations.
- En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**** CLUB VISITE**

2 EQUIPES QUALIFIEES POUR LE TOUR FINAL

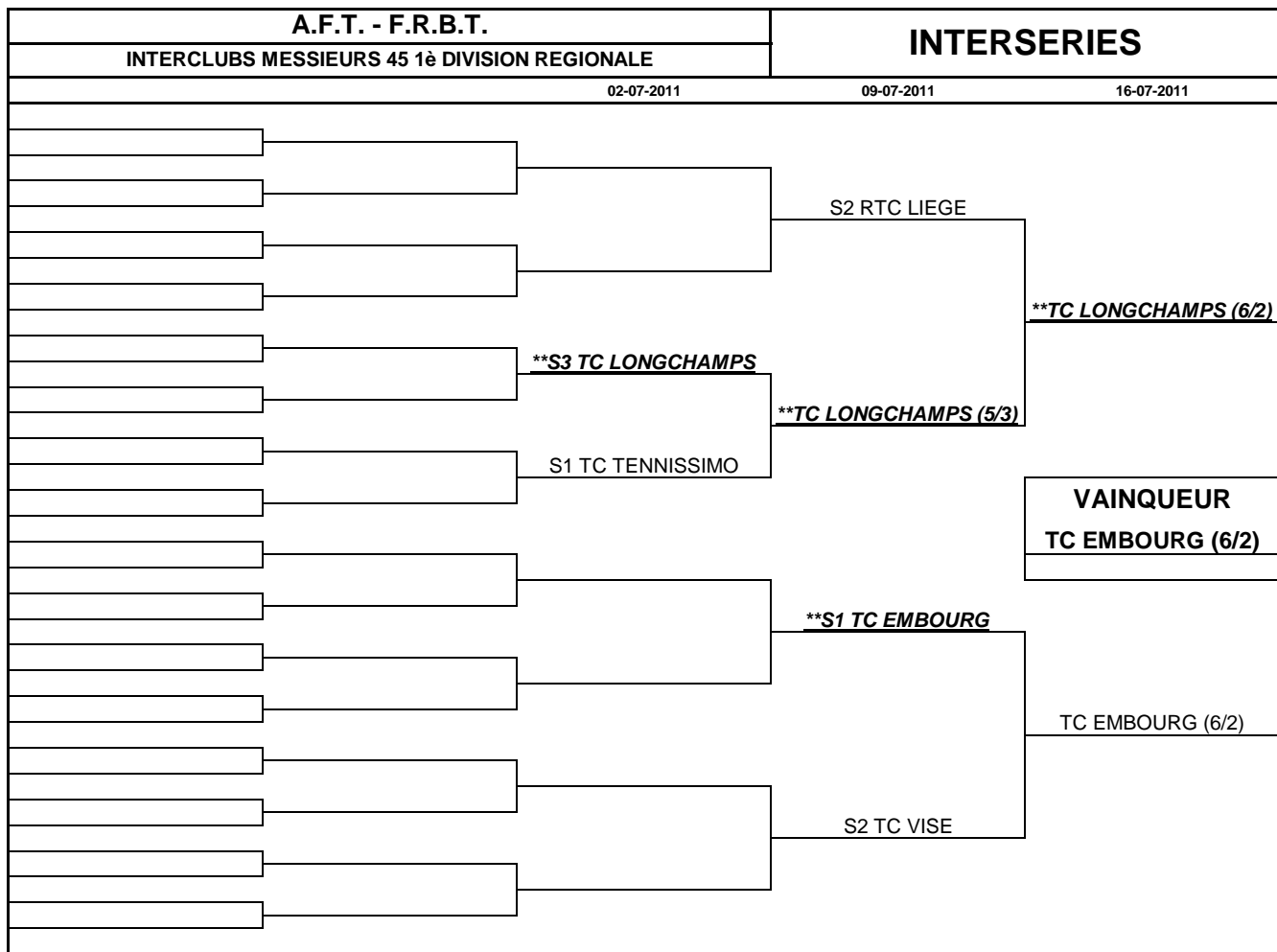
A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES			
INTERCLUBS MESSIEURS 35 5è DIVISION REGIONALE					
02-07-2011		09-07-2011		16-07-2011	
				23-07-2011	
**S6 KTC EUPEN		**KTC EUPEN (8/0)			
S5 TC 3 CHENES B				KTC EUPEN (7/1)	
**S2 TC VERLAINE B		TC VERLAINE B (7/1)			
S8 TC HERVE B				KTC EUPEN (5/3)	
**S1 TC RICHELLE		TC RICHELLE (8/0)			
S4 CTB MOHA				**TC RICHELLE (4/4 7-6)	
**S5 TC RAEREN		**MALMEDY B (4/4 46/47)			
S1 RTC MALMEDY B					
**S8 TC SMASH 51 B		TC SMASH 5 B (8/0)			
S7 R. MOSA TC				**HT CLOCHER (4/4 51-49)	
**S4 TENNIS HUY		**TC HT CLOCHER (6/2)			
S6 TC HT CLOCHER				**TC THIMISTER (5/3)	
**S3 TC GRIVEGNEE		**TC THIMISTER (5/3)			
S2 TC THIMISTER				TC THIMISTER (6/2)	
**S7 TC SMASH 51		TC VERLAINE C (5/3)			
S3 TC VERLAINE C					
				VAINQUEUR	
				KTC EUPEN (8/0)	

CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait). Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité.
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations.
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**** CLUB VISITE**

2 EQUIPES QUALIFIEES POUR LE TOUR FINAL



CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait). Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**** CLUB VISITE 2 EQUIPES QUALIFIEES POUR LE TOUR FINAL**

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES			
INTERCLUBS MESSIEURS 45 2è DIVISION REGIONALE					
02-07-2011		09-07-2011		16-07-2011	23-07-2011
		**S3 TC TEMPLIER			
				** HT CLOCHER (4/4 8-7)	
		S4 TC HT CLOCHER			
				**TC TULTAY (6/2)	
		S5 TC BUTGENBACH			
				TC TULTAY (5/3)	
		**S1 TC TULTAY			
		S5 TC THEUX			
				**TC TULTAY (6/2)	
		**S4 TC TULTAY B			
		S3 TC RAEREN B			
				TC TULTAY B (5/3)	
				VAINQUEUR	
				TC TULTAY (7/1)	
				**TC TULTAY B (4/4 7-6)	
		S2 KTC EUPEN			
				TC TULTAY B (7/1)	
		**S2 NEUFS BONNIERS			
				NEUF BONNIERS (5/3)	
		S1 TC HERSTAL			

CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

- a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.
- b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait). Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité.
- c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations.
- d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**** CLUB VISITE 2 EQUIPES QUALIFIEES POUR LE TOUR FINAL**

A.F.T. - F.R.B.T.		INTERSERIES			
INTERCLUBS MESSIEURS 45 3è DIVISION REGIONALE					
02-07-2011		09-07-2011		16-07-2011	23-07-2011
		**S5 TENNIS HUY B		TENNIS HUY B (7/1)	
		S2 TC AMAY			**TC GRIVEGNEE (8/0)
		S4 TC SQUASH ALLEUR		**TC GRIVEGNEE (6/2)	
	**S1 TC WELKENRAEDT	**TC GRIVEGNEE (5/3)			
	S3 TC GRIVEGNEE				VAINQUEUR
	**S2 TENNIS HUY	**TC GRACE (6/2)			RTC LIEGE (5/3)
	S1 TC GRACE		**TC GRACE (7/1)		
		S5 TC EMOURG			RTC LIEGE (5/3)
		**S3 RTC LIEGE			
				RTC LIEGE (8/0)	
		S4 TC GRACE B			

CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION - INTERSERIES

a) Pour le premier tour, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier au tirage au sort.

b) Pour les autres tours, la rencontre se dispute sur les courts du club qui totalise, suivant le programme des rencontres le plus grand nombre de déplacements (même si le club prévu comme visiteur n'a pas effectué le déplacement, étant donné que le club visité a déclaré forfait ou est déclaré forfait). Ne sont pas comptés parmi les déplacements, ceux effectués pour terminer une rencontre interrompue ou pour commencer une rencontre remise en totalité,

c) Un club exempté du premier tour est considéré comme ayant joué dans ses installations,

d) En cas d'égalité du nombre de déplacements, la rencontre se dispute sur les courts du club dont le nom est sorti le premier lors du tirage au sort.

**** CLUB VISITE**

1 EQUIPE QUALIFIEE POUR LE TOUR FINAL

